



## **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE LA DROME**

### **TIR EN SALLE**

**31 Janvier & 1 FEVRIER 2015**

**Lieu : ANCONE. Salle Claude ALLAIN**

**Place Albert Goujon**

### **CONCOURS 2 X 18 M - SELECTIF CHAMPIONNAT DE FRANCE**

**Finales sous forme de sets pour les classiques**

**Finales aux points pour les poulies**

Le championnat départemental salle de la Drôme est ouvert aux autres départements. 2 départs sont prévus. Un le samedi après-midi et un le dimanche matin, sachant que la priorité est donnée aux archers du département. Les modalités d'inscriptions doivent se faire dans les conditions décrites sur l'avis de concours. Dans le cas où vous ne seriez pas retenu, votre chèque vous sera renvoyé.

#### **Samedi 31 Janvier 2015**

##### **Horaires :**

- ° Ouverture du Greffe : 13 h
- ° Début de l'échauffement : 13 h 30
- ° Début des tirs : 14 h
- ° Finales à partir de 17 h 30 (modifiable suivant participation)
- ° Catégories : BB-VCL- SVCL-VCO-SVCO (pour les Drômois)
- ° Toutes catégories pour les hors départements avec blasons adéquats

**Tarif unique : 10 euros**

##### **Blasons :**

- ° BB Jeunes. Blasons de 60 pour le sélectif et trispots de 60 pour les finales
- ° BBH - BBF. Blasons de 40 pour le sélectif et trispots de 40 pour les finales
- ° Tri-spots de 40 : VCL-SVCL-VCO-SVCO

## Dimanche 1 Février 2015

### Horaires :

- ° Ouverture du Greffe : 8h
- ° Début de l'échauffement : 8 h 30
- ° Début des tirs : 9 h
- ° Finales à partir de 13 h
- ° Catégories : Benjamins, minimes, cadets, juniors, séniors classiques, Cadets, juniors et séniors poulies (pour les Drômois)
- ° Toutes catégories pour les hors départements avec blasons adéquats

Tarif unique : 10 euros

### Blasons

- TRI-SPOTS de 60 : Benjamins, Minimes Classiques
- TRI-SPOTS de 40 : Cadets, Juniors, Séniors Classiques et Poulies

Arbitres : R. DUBOIS, P. BRACOU, S BENTOUMI

Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie.

Restauration, buvette.

### Conditions de participation

- Licence et certificat médical 2015
- Pour participer il faut figurer sur le classement national pour la saison 2015 avec au moins un concours en salle pour les archers de la Drôme
- Tenue blanche obligatoire ou tenue de Club exclusivement-(Se référer manuel arbitre-RG-C12.1)

Inscriptions à faire parvenir avant le : **25 JANVIER 2015**

A l'adresse suivante :

**M. BRACOU Pierre**

**18 rue du Lac - 26200 - ANCONE**

**Chèque à l'ordre du Comité Départemental de la Drôme pour les archers de la Drôme**

**Chèque à l'ordre de la cie des archers d'Ancône pour les hors département**